

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie La Villa des Amis	Numéro de permis 2008306	Date d'inspection Le 17 mai 2022	
Nom de l'établissement Garderie La Villa des Amis Ltée		Numéro de téléphone (506) 394-3573	
Adresse 6830 11 Route Tracadie Beach NB E1X 4P4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : f) les registres des présences quotidiennes des enfants au moyen des formules que le ministre fournit.	24(1)(f)	18 mai 2022	
Commentaires : Discussion avec Karine, obligatoire d'avoir l'annexe 10 pour les présences quotidiennes des enfants			
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit du parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avant : j) de permettre la prise de photos et de vidéos de l'enfant pour qu'elles soient publiées ou qu'elles paraissent dans les médias sociaux.	27(j)	27 mai 2022	
Commentaires :			
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit du parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avant : k) d'afficher dans l'établissement agréé des photos de l'enfant prises pour illustrer ses apprentissages.	27(k)	27 mai 2022	
Commentaires :			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Lors de ma surveillance, en après-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les documents affichés à la porte sont conformes. - Les consentements dans le dossier des enfants ont besoin d'être mis à jour à la suite du manque de consentement pour média social, affichage dans le local, j'ai vérifié 10 dossiers sur 42. - Les dossiers financiers sont tenus sur les lieux d'exploitation. <p>Discussion à propos des feuilles de présence des enfants, le formulaire dans le manuel de l'exploitant, annexe 10- p.150 est obligatoire pour tenir la présence des enfants.</p> <p>Pendant ma surveillance, les enfants étaient en sieste, par la suite au réveil les enfants ont été à la salle de bain par la suite en jeux libres.</p> <p>Discussion à propos de la surface protectrice pour un jeu extérieur, installé à l'intérieur. Demander à l'éducatrice de s'assurer d'avoir des tapis de protections pour le jeu et de bien lire le manuel du fabricant.</p>

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de
permis

Le 17 mai 2022

Date

original signé par
Karine Haché

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 17 mai 2022

Date